



## Dettes de consommation

-----  
Par Robert78

Bonjour je me permets je voudrais avoir des renseignements clairs à ce sujet, voilà depuis le mois de mai 2025 j'ai des tentatives de saisie d'attribution sur mon compte bancaire par la société de recouvrement lors de la connaissance de cette saisie d'attribution j'ai appelé le cabinet d'huissier pour avoir des renseignements j'ai eu une condamnation par le tribunal en 2018 qui bien avant la signification du jugement a reçu à mon domicile car cette époque je vivais chez mes parents mais je n'étais pas présent cette dette a été auprès d'un autre organisme de recouvrement aujourd'hui en 2025 ce que je ne comprends pourquoi y a-t-il eu des saisies d'attribution faites maintenant pas avant j'ai bien la copie du titre exécutoire que j'ai récupéré auprès de l'huissier au mois de mai ma question est je suis bénéficiaire des minima sociaux à ce jour un enfant à charge que faire chaque mois j'ai des frais de saisie de 133€ tous les mois on me dit que les minima sociaux sont insaisissables !?? A ce jour je subis des frais bancaires supplémentaires et tentative de blocage qu'elle est la solution en vous remerciant